

AVERTISSEMENT :

Ce manuel d'instructions comporte des informations sur les mesures de sécurité et de précautions à prendre en compte pour l'installation et la mise en service du produit. Il est donc nécessaire de lire ces instructions avant de monter le produit et avant sa mise en service.

Conservé ce manuel pour de futures consultations.

Le non respect des consignes de ce manuel, pour l'installation, la mise en service, ou l'utilisation du produit, dégage le fabricant de toute responsabilité face aux dommages causés aux personnes, au produit, ou à l'installation, et entrainera également la perte de la garantie.

AVERTISSEMENT DE SECURITÉ :

Les personnes chargées de l'installation du produit et de la mise en service doivent avoir la qualification requise pour ce genre de travail : électricien agréé / certifié, ou technicien qualifié en maintenance de piscine.

Prière de respecter les normes de préventions des accidents en vigueur.



Avant toute opération, il faut sectionner et consigner l'alimentation électrique du produit.



MONTAGE :

Fixer le coffret électrique dans le local technique, à l'aide de vis et chevilles adaptées à votre support et par l'intermédiaire des trous de fixation prévus à cet effet (ou pattes de fixations si celui-ci en dispose)

Le coffret doit être fixé de préférence dans un local tempéré, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

RACCORDEMENT :

Il est recommandé de faire réaliser les raccordements par un électricien agréé / certifié, ou technicien qualifié en maintenance de piscine.

Il est impératif de vérifier la présence d'un dispositif de protection différentiel 30mA en amont ou dans le coffret électrique selon les dispositions de la norme NF C 15 100, ou des normes en vigueur dans votre pays.

Dans le cas où un tel dispositif n'est pas présent, il sera nécessaire d'en implanter un. Nous pouvons vous proposer plusieurs solutions (nous consulter).

Il est nécessaire de raccorder le coffret électrique suivant le schéma fourni avec cette notice.

Avant toute opération, il faut sectionner (couper) et consigner l'alimentation électrique du produit.

Passer les câbles des matériels à venir raccorder sur le coffret électrique par les passes-fils ou les presse-étoupes montés sur le coffret.

Raccordement de l'éclairage :

Si votre coffret est équipé d'un transformateur pour l'éclairage, vous pouvez raccorder les câbles d'alimentation de vos projecteurs de piscine sur le domino (ou porte fusible) au secondaire du transformateur. Le transformateur délivre une tension alternative de 12V.

ATTENTION :

Il est nécessaire de vérifier la compatibilité entre la tension délivrée par notre transformateur et la tension nécessaire à vos projecteurs de piscine.

Il est nécessaire de vérifier que la puissance réunie de vos projecteurs de piscine ne dépasse pas la puissance maximum du transformateur

TR 100VA 12V : Puissance maximum admissible 100W

TR 300VA 12V : Puissance maximum admissible 300W

TR 600VA 12V : Puissance maximum admissible 300W par sortie 12V

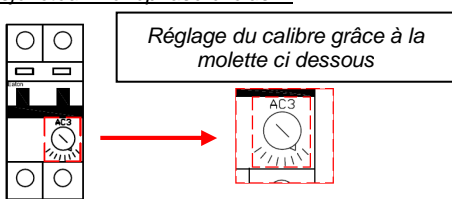
Nos transformateurs toriques pour l'alimentation de projecteurs de piscines en 12V sont conformes à la norme EN 61558-2-6.

MISE EN SERVICE ET FONCTIONNEMENT

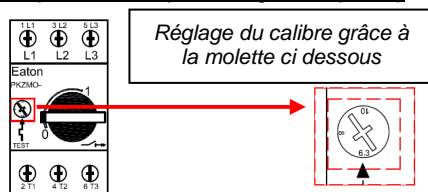
Une fois les raccordements électriques effectués (hors tension), **il est nécessaire de resserrer l'ensemble des connexions électriques.**

Il faut effectuer un réglage des différents éléments du coffret :

Disjoncteur Monophasé exclusif :

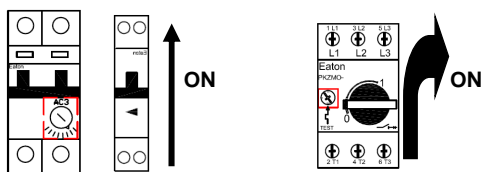


**Disjoncteur Triphasé :
(avec possibilité de pré-câblage Monophasé)**



Mise sous tension du coffret électrique :

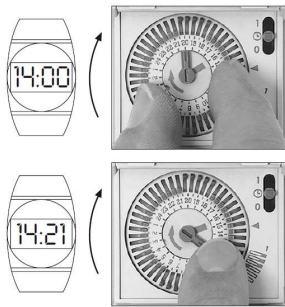
Remettre en route l'alimentation électrique du coffret, puis mettre les disjoncteurs présents dans le coffret en position ON. (Lever ou poignée rotative vers le haut)



Calibrer le disjoncteur moteur en fonction de l'intensité consommée par votre pompe.

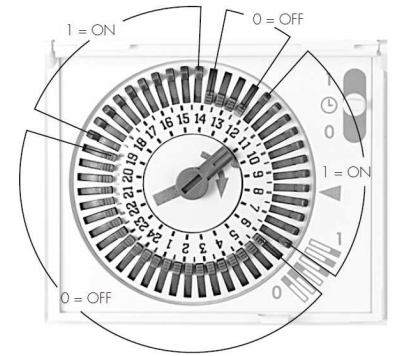
Réglage de l'horloge :

Réglage de l'heure : Tourner les aiguilles dans le sens horaire.



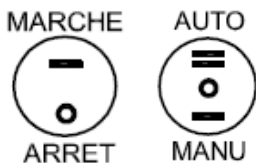
Réglage des plages de fonctionnement :

Picots vers l'intérieur = OFF
Picots vers l'extérieur = ON
1 Picot = 30 min



Mise en marche des éléments :

Utiliser les interrupteurs du coffret pour mettre en route, ou arrêter les éléments.



Auto = Fonctionnement suivant les temps de réglage définis sur l'horloge correspondante
0 = Arrêt
Manu = Fonctionnement manuel (marche permanente)

Lors de la mise en service de l'installation il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement des appareils raccordés sur le coffret électrique.

Pour terminer l'installation il est nécessaire de fermer le coffret (à l'aide des vis de fermeture présentes sur le couvercle), et de s'assurer de la présence et de la fermeture des protections des horloges, ainsi que des fenêtres modulaires (si votre coffret en possède).

MAINTENANCE :

Pour toutes opération de maintenance sur le produit, il est impératif de sectionner (couper) et consigner l'alimentation électrique.

Il est nécessaire de resserrer périodiquement (au minimum tous les ans) les connexions du coffret électrique. En effet les vibrations dues au fonctionnement des différents éléments internes au coffret ou externes, entraînent un desserrage des connexions pouvant provoquer à terme un échauffement des câbles, des courts-circuits, et des risques d'incendies.

Cette opération est à effectuer par un électricien agréé / certifié, ou technicien qualifié en maintenance de piscine.

Il est nécessaire de vérifier périodiquement le bon fonctionnement des différents éléments du coffret électrique. (Horloges, interrupteur, etc.)

Il est nécessaire d'effectuer un test régulier de la protection différentielle alimentant le coffret électrique (interne au coffret, ou déportée)

Pour ce faire, s'assurer de la présence de la tension sur la ligne électrique alimentant le coffret électrique et appuyer sur le bouton « Test » de la protection différentielle protégeant cette ligne. Celle-ci doit se mettre en position OFF est couper l'alimentation des différents éléments raccordés dans le coffret. **Si tel n'est pas le cas il est nécessaire de changer la protection différentielle avant la remise en service du coffret électrique.**

INFORMATIONS :

Nos coffrets sont conformes aux directives européennes suivantes :

1. Décret n° 95-1081 qui transpose et met en application la directive 73/23/CEE, modifiée 93/68 CEE, relative à la sécurité du matériel basse tension.

Normes appliquées :

NF EN 60439-1 : ensemble d'appareillage à basse tension partie 1 : ensemble de séries.

NF EN 60439-3 : ensemble d'appareillage à basse tension – troisième partie : règles particulières pour ensemble d'appareillages BT destinés à être installés en des lieux accessibles à des personnes non qualifiées pendant leur utilisation- tableaux de répartition.

2. Décret n° 92 587 – Directive 89/336 CEE, relative à la compatibilité électromagnétique, modifiée par la Directive 92/31/CEE du 12 Mai 1992 et 93/68/CEE du 22 Juillet 1993 et complétée le 1^{er} Janvier 1996.

Normes appliquées :

NF EN 50081-1 : compatibilité électromagnétique- norme générique d'émission partie 1 ; environnement résidentiel, commercial et industrie légère

NF EN 50082-1 : compatibilité électromagnétique- norme générique d'immunité partie 1 : environnement résidentiel, commercial et industrie légère

Les produits livrés par WA Conception sont définis par le professionnel lors de l'envoi du bon de commande. Ils sont donc censés répondre à vos besoins, sans y apporter de modifications autres que la réalisation des pré-câblages monophasé ou triphasé (si votre coffret le permet).

Toutes les modifications du coffret électrique livré, non approuvées par WA Conception entraîneront la perte de garantie. De plus de telles modifications entraîneront le dégageant de la responsabilité de WA Conception en cas de dégradation des matériels raccordés sur le coffret électrique, ou la création d'un incident (électrocution d'une personne, court-circuit, dysfonctionnement, échauffement anormal, etc.)

Garantie : Nos coffrets sont garantis 1 an (à date de vente du produit par WA Conception).